

Châteaudun ; le 07/11/21

- **Assemblée Générale Ordinaire 2021**
Accueil – ouverture de l'AG

- L'assemblée générale annuelle est un moment important de la vie de notre club, la pause nécessaire pour faire le point entre les adhérents et l'activité des élus du comité directeur. En qualité d'adhérents au VCD, votre présence, ainsi que celle des présidents des clubs cyclistes dunois montrent l'intérêt que vous portez à notre association, c'est pourquoi je suis convaincu que nous tirerons ensemble un vrai bénéfice de cette matinée.
- La municipalité de Chateaudun nous apporte son aide financière via la subvention municipale et son support logistique avec la mise à disposition d'équipements de fonctionnement ainsi que par des aides ponctuelles répondant à nos demandes spécifiques. M. Bruno LABELLE, élu municipal en charge des Sports participe à nos côtés à cette assemblée générale et je l'en remercie.
- Je remercie également le conseil départemental, et plus précisément Mme Baudet, toujours présente à notre assemblée, pour son aide habituelle à la collecte des récompenses remises aux participants à notre randonnée cyclo touristique La Dunoise.
- Je n'oublie pas non plus le "Pays Dunois" qui dans le cadre de la convention de veille technique des circuits vélo du Pays contribue à alimenter notre trésorerie. Je présente les excuses de Mme Caroline NGUYEN et de monsieur le président d'Hamécourt.
- Je remercie pour leur présence :
 - monsieur Philippe RAGACHE, président du comité départemental d'Eure & Loir de la FFCT
 - monsieur le député Philippe VIGIER.
- Ouverture de l'Assemblée Générale
 - Nombre d'adhérents inscrits à l'association = 54
 - 45 adhérents présents ou ayant confié un pouvoir à un adhérent présent.
 - Le quorum est largement atteint ce qui autorise l'ouverture de la 46^{ème} Assemblée Générale du Vélo Club Dunois Cyclotourisme



- **Assemblée Générale Ordinaire 2021**
Rapport moral

Robert COUDRAY, licencié au club à la fin des années 70, est décédé mercredi dernier à l'aube de ses 86 ans. Pour l'avoir côtoyé dans le peloton jusqu'en 2012, année de sa dernière licence, je peux témoigner que c'était un très bon compagnon de route et un garçon fidèle à notre club jusqu'à son dernier souffle.

Certains d'entre nous ont également été touchés par le décès d'un membre de leur cercle familial ou amical ou par la disparition d'amis du vélo.

Je vous invite maintenant à consacrer quelques instants de recueillement à la mémoire de ces disparus.

- La sécurité :

Je répète les messages essentiels que j'adresse chaque année depuis plus de 10 ans:

- Respect du code de la route à tout moment, notamment aux intersections et sur les voies de faible largeur.
- Vigilance accrue en groupe, car même s'il est agréable de bavarder avec les copains du peloton, nous sommes moins attentifs en groupe qu'en solo. D'ailleurs les statistiques fédérales mettent en évidence le caractère accidentogène du déplacement en peloton.
- Porter le casque, même pour une course en ville c'est pas du luxe.
- Faire en sorte que l'on soit visible :
 - Bannir tous les vêtements de couleur sombre s'ils ne sont pas agrémentés de couleurs fluo ou flashy.
 - Porter le gilet retro réfléchissant dès que la visibilité est faible, notamment en hiver. C'est efficace et obligatoire. Pour mémoire, notre magasinier Gérard vous propose des gilets de sécurité floqués VCD.
 - Légalement tout vélo circulant sur la voie publique doit être équipé d'un avertisseur sonore et d'éléments rétro réfléchissants à l'avant comme à l'arrière. Les feux avant et arrière ne sont obligatoires que la nuit ou en cas de mauvaise visibilité. L'accessoire minimum est un catadioptre à l'arrière, très utile pour le fil rouge du Téléthon car notre périple se termine souvent à la tombée de la nuit.
 - Dernier point sécuritaire très important : celui de notre santé :



- Ainsi en ces temps de pandémie COVID 19, il faut rouler en totale conformité avec les préconisations fédérales du moment. Même si elles se sont heureusement allégées depuis quelques semaines, il faut toujours avoir le masque à portée de bouche.
- Et puis indépendamment de ces consignes spécifiques pensons que la grande majorité d'entre nous a sa carrière sportive derrière lui.
Conclusion : "Roulons à une allure compatible avec nos capacités".
- En cas d'accident :
 - Vous pouvez rédiger votre déclaration d'accident vous-même en utilisant le site Internet de la FFCT. Pour cela vous devez connaître votre code d'accès personnel mentionné en tête du courrier associé à votre licence.
 - En cas de difficulté à faire la saisie sur le site fédéral vous pouvez toujours compter sur l'aide du délégué sécurité du club (à redéfinir bientôt) ou de moi-même.

Sur la route je vous incite à la plus grande prudence, quitte à me répéter, l'accident n'arrive pas qu'aux autres.

Le vélo est un véhicule très agréable mais il est aussi potentiellement dangereux, d'autant plus que nous sommes rarement seuls sur la route.

- En 2021, le comité directeur était constitué de 8 membres élus dont 2 femmes Eliane LAVIE, (trésorière adjointe et grande organisatrice de l'intendance de nos évènements) et Marie DRUSSANT qui secondait efficacement son mari Eric pour l'animation VTT . Eric et Marie ont choisi de renoncer à leur engagement dans la gestion du club ce qui réduit considérablement le potentiel d'activité du comité directeur notamment pour la section VTT.
- Serge Fauve, s'affaire aux commandes de notre site internet . Notre principal outil de communication est aujourd'hui attractif, vivant, et plus complet . Tout à l'heure Serge vous présentera les outils de communication qui sont maintenant à votre disposition.
- Dans quelques minutes vous serez sollicités pour l'élection du renouvellement du tiers sortant. L'appel lancé dans le cadre de cette assemblée générale, n'a pas suscité de nouvelle candidature et cela devient critique si on cumule à cette carence la démission du couple Drussant. Cela dit; il n'est pas trop tard pour postuler aujourd'hui en séance. Toutes les bonnes volontés sont accueillies avec grand plaisir. Participer au comité directeur du club est une expérience enrichissante et pas forcément très contraignante. C'est une instance où chacun apporte ce qu'il peut, et y reçoit ce qu'il veut bien prendre. C'est surtout une source d'échanges, une activité qui rompt avec la tendance actuelle à l'individualisme et au repli sur soi.
- Nos effectifs :



Le nombre de nos adhérents s'effrite d'année en année, le VCD n'est plus que le troisième club d'Eure & Loir sur 18 affiliés à la FFCT. MSD Chartres (70 licenciés) et Les Cyclos de St Georges (90 licenciés) sont les deux clubs qui nous précèdent.

Nous ne sommes aujourd'hui plus que 54, dont 12 femmes. Nous étions 67 l'an dernier, 73, 76, 77 et 82 les quatre années précédentes.

La moyenne d'âge est de 67 ans.

Nos objectifs pour tenter d'endiguer en 2021 la baisse de licenciés étaient orientés sur deux axes complémentaires :

- La diversification des pratiques (cyclotourisme au féminin, VTT, Perspectives Gravel) devaient attirer de potentiels nouveaux adhérents. Eric Drussant armé d'un brevet de moniteur fédéral était disponible pour nous engager dans ces nouvelles pratiques.
- L'élargissement de notre communication en externe comme en interne était l'axe complémentaire qui aurait pu, et dû faire fructifier le travail sur ces pratiques. C'était l'action majeure de l'année, celle dans laquelle nous nous sommes investis, malheureusement le méchant virus a mis un terme à nos espérances. Plus de manifestation, plus de réunion, plus de motivation, plus de projets, plus d'animation, plus d'adhésion....
- Donc retour à la case fin d'année 2019. Soit deux années blanches dans cette période critique.

Le vélo est un mode de transport et d'activité physique qui revient à la mode, merci au vélo à assistance électrique et également à madame COVID qui ont fait redécouvrir à nos concitoyens les vertus du vélo. Alors profitons de cette double opportunité pour être attractifs. Le travail engagé sur la communication dont l'impact fut stoppé dans l'œuf devrait pouvoir reprendre et être prolifique car la conjoncture devrait être à nouveau favorable pour la saison à venir.

Comment nous faire connaître de la population dunoise de manière originale ?

Ce fut le thème de réflexion de notre comité directeur en début de l'année 2021.

L'exercice était d'autant plus difficile que les réunions et les échanges se limitaient à des conversations téléphoniques et à la mise en œuvre de visio conférences.

Néanmoins en partant du constat que la ville de Chateaudun était devenue un désert d'activité en matière de réparation de vélos, nous nous sommes dits qu'il y avait pour nous une bonne opportunité de proposer notre maigre savoir-faire à aider les dunois à remonter en selle. La solution consistait à leur proposer un atelier participatif de réparation de leur propre vélo. Pas question d'en faire un commerce, ce qui n'est pas notre vocation. Nous aidons à l'analyse de la ou des pannes, nous conseillons sur l'achat de ce qui est nécessaire pour la future réparation et nous aidons le propriétaire du vélo à réparer son matériel. Pour réaliser ce projet nous avons monté un dossier de demande de subvention de l'Etat dans le cadre du Contrat de ville de Châteaudun 2021. La subvention qui nous a été accordée est de 1440 € ce qui a nous permis, entre autres, de faire l'acquisition, de matériel et d'outillage pour effectuer les réparations les plus courantes sur la plus grande majorité des équipements de vélos. L'atelier est ouvert un samedi matin sur deux depuis fin août et nous avons environ 4 à 5 vélos à gérer à chaque séance.



Pour animer l'atelier, l'idéal est que deux à trois bénévoles du club participent à chaque séance. Nous ne sommes pas des professionnels et l'addition de nos expertises individuelles s'avère bien utile.

L'atelier est ouvert à tous, y compris aux licenciés du club.

La participation du plus grand nombre à l'animation de ces ateliers est de rigueur, un tableau de service est diffusé par notre secrétaire.

Je vous remercie à l'avance de participer à cette activité qui renforce d'une part notre expertise, et d'autre part la solidarité entre adhérents bien perturbée en ces temps de pandémie.

Parallèlement à cette démarche et certainement en conséquence de cette démarche, nous avons engagé d'autres actions similaires dans le domaine de réparation de vélos sur le Dunois.

Pendant le deuxième trimestre, en relation avec l'antenne dunoise du Comité de Bassin d'Emploi nous avons animé des ateliers de réparation de vieux vélos récupérés en déchetterie. Ces vélos ont été remis en état de bon fonctionnement à des personnes en quête de mobilité pour accès à l'emploi. L'action est actuellement suspendue, mais elle devrait reprendre en 2022.

Le 21 juillet dernier, nous avons signé avec la ville de Châteaudun une convention sur trois ans d'entretien de vélos appartenant à l'Office de Tourisme Dunois. Ce sont 5 VTC et 4 vélos pour enfants qui sont proposés à la location soit sur le camping municipal, soit à l'Office du Tourisme.

Le VCD assurera :

L'entretien des vélos au minimum deux fois par an.

L'apport d'assistance technique en cas de besoin

L'apport de conseils techniques au personnel du camping et de l'office de tourisme

L'Office de Tourisme fera l'acquisition des matériels nécessaires à l'entretien et à la réparation des vélos.

Pérenniser un club est un devoir pour ses dirigeants. L'objectif est de faire pratiquer puis faire adhérer les générations qui font défaut dans nos effectifs actuels : celles des trentenaires aux quinquagénaires qui seront les forces vives de demain adhérents ou dirigeants.

- La convention signée avec le Pays Dunois sur la veille technique des boucles locales a été reconduite pour 2021, et nous avons pu assurer au moins une fois notre mission ... Gageons que nous poursuivrons ce travail en 2022.

- Nos activités :



Sylvie PHAM VAM, secrétaire du club, vous rappellera nos activités à vélo de l'année 2021. Soyez indulgents avec elle car elle n'a pas pu inventer les événements et les sorties clubs annulés en raison des contraintes pandémiques en vigueur tout au long de cette année.

Fin 2020 nous nous étions engagés à animer des réunions club afin de définir ensemble nos activités à venir dans le but de répondre au mieux à vos aspirations. Le calendrier prévisionnel du premier trimestre avait été établi et diffusé, malheureusement il n'a pas pu être tenu en raison de la situation sanitaire. Mais le projet n'est pas abandonné, bien au contraire.

Dès à présent nous savons que nous avons un gros objectif à réaliser en 2022 : ce sera l'organisation du Challenge du Centre les 1er et 2 octobre prochains. La mission ne sera pas simple et pour que ce soit une réussite il sera nécessaire que chacun des licenciés de notre club s'approprie cette manifestation et y participe au mieux qu'il le pourra. Une première réunion spécifique est déjà prévue le jeudi 25 novembre à 14h00, et j'invite toutes les personnes qui le souhaitent à participer à cette réunion.

- Les élus au comité directeur adhèrent et veillent de manière solidaire au respect des valeurs sur lesquelles notre club s'est fondé et qui en font son histoire et sa réputation depuis 46 ans. Nous n'avons pas d'autre ambition que de poursuivre dans cette voie.

Au nom de tous mes collègues je vous remercie à l'avance de votre confiance.

Merci de votre attention.

Claude ROUZIER - Président du Vélo Club Dunois Cyclotourisme